



SAS ASJ IMMO au capital de 8000 € - RCS Evry 802909150

Siège social : 12 place du général de Gaulle 91470 Limours

Tél : 01 78 65 30 23 - E-mail : limours@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 85 802909150 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et gestion immobilière) – Carte professionnelle 9101201700016795, Délivrée par la CCI de l'Essonne – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC 16 rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92191 LA DEFENSE Cedex-Compte Séquestre Crédit agricole IDF.
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 01/01/2017

Honoraires de transaction-mandat vendeur (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 60.000€	9%
De 60 000 € à 120.000€	8.5%
De 120 001 € à 160.000€	8%
De 160 001 € à 250.000€	7.5%
De 250 001 € à 320.000€	7%
De 320 001 € à 450 000€	6.5%
De 450 001 € à 650.000€	6%
De 651001 € à 900 000 €	5.5%
De 900 001 € et au-delà	5%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Nos annonces sont annoncées frais d'agence inclus à charge du vendeur.

*Cas particuliers

1-honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié: 6 % prix de vente net acquéreur pour la tranche de 1 à 450 000 €. 5% prix de vente net acquéreur de 450 001 € et au delà.

2-honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat est détenu par une autre agence.

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

3-Les ventes en viager libre ou occupé, les honoraires sont de 14 % dans la limite 15000€

4-Les ventes de terrains à bâtir viabilisés ou non viabilisés : forfait de 10 000 €



SAS ASJ IMMO au capital de 8000 € - RCS Evry 802909150

Siège social : 12 place du général de Gaulle 91470 Limours

Tél : 01 78 65 30 23 - E-mail : limours@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 85 802909150 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (gestion immobilière) – Carte professionnelle 9101201700016795, Délivrée par la CCI de l'Essor boulevard de France 91 000 EVRY – Activité(s) : Transaction (et Gestion) - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC 16 rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92191 LA DEFENSE Cedex Compte Séquestre Crédit agricole IDF.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 01/01/2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier** : 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Rédaction de bail** : 50€ de frais de rédaction de bail (25€ pour le bailleur, 25€ pour le locataire)
- **Acte de caution solidaire** : 20 € par acte de caution solidaire à charge du locataire.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 450 € TTC à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

10% HT du loyer annuel, à charge égale entre bailleur et locataire.

150 € de frais administratifs à charge du bailleur

Commerciaux :

10% HT du loyer annuel, à charge égale entre bailleur et locataire.

150 € de frais administratifs à charge du bailleur

Gestion locative :

5.5% HT du loyer annuel à charge du propriétaire bailleur. Garantie loyer impayé en sus